

Chapitre 4

Inventaire des matières résiduelles produites sur le territoire d'application

Ce chapitre du PGMR présente d'abord la méthodologie utilisée pour réaliser l'inventaire. Il présente ensuite les résultats et finalement une synthèse, sous forme d'un bilan de masse et d'une description de la valorisation, de l'élimination et du cheminement des matières résiduelles sur le territoire.

4.1 Méthodologie

4.1.1 Objet de l'inventaire

Il s'agit essentiellement de connaître les quantités de matières résiduelles générées, éliminées et valorisées par catégories de matériaux pour chacune des municipalités participantes, ainsi que les coûts d'élimination et de valorisation pour ces matériaux. Cette base de données servira ensuite à définir le niveau d'atteinte des objectifs de la Politique 1998-2008 et les orientations que la MRC devra prendre pour réaliser ces objectifs.

4.1.2 Éléments utilisés pour réaliser l'inventaire

L'inventaire a d'abord été réalisé en utilisant les données provenant de la SGMR du Val-Saint-François, laquelle exploite le lieu d'enfouissement situé dans le canton Melbourne et qui dessert toutes les municipalités de la MRC, sauf Ulverton, qui envoie ses résidus à Saint-Nicéphore. Les données de la SGMR constituent la pierre d'assise de cet inventaire, puisque toutes les quantités enfouies sont préalablement pesées et leur origine (municipalités et secteurs de provenance : résidentiel ou ICI-CD) sont colligées. De plus, la SGMR disposait des données relatives aux quantités de matières résiduelles valorisées par municipalité, dans le cadre du contrat de collecte avec Intersan. **Afin de compléter les données, chacune des municipalités de la MRC a fait l'objet d'un sondage, en septembre 2003 (tableau 5.6) relativement à la gestion des boues.**

En second lieu, un sondage a été réalisé par la MRC, auprès des industries sur son territoire, afin de connaître les quantités générées, les types de matériaux et les

quantités

valorisées par ces entreprises. Un taux de réponse très satisfaisant de 40 % a été obtenu. Une pondération de l'estimation du tonnage total a été réalisée par GENIVAR pour tenir compte de la grande différence de taille entre Bombardier Produits récréatifs et les autres industries de la MRC. Les tonnages produits par Bombardier Produits récréatifs ont été retirés, l'estimation a ensuite été calculée, puis les tonnages de Bombardier Produits récréatifs ont été rajoutés à l'estimation.

Afin de compléter ce sondage et pour couvrir l'ensemble du secteur ICI-CD, un sondage téléphonique a été effectué par GENIVAR auprès de certains intervenants majeurs (particulièrement les récupérateurs) afin d'estimer les quantités de matériaux qui sont récupérés et valorisés sur le territoire du Val-Saint-François. Cette procédure a été préférée à un sondage par questionnaire, lequel aurait pu s'avérer laborieux compte tenu de l'échéancier serré et du fait qu'il aurait dû être réalisé dans une période peu propice à ce genre d'activité (périodes des fêtes 2002¹²).

Afin de ventiler les tonnages disponibles globalement et afin de compléter l'inventaire, selon les catégories de matériaux de la Politique 1998-2008, les données du rapport de Chamard-Criq-Roche (2000) sur la caractérisation des matières résiduelles ainsi que la Base de données de Recyc-Québec furent utilisées.

4.1.3 Analyse des données

L'analyse des données fut réalisée essentiellement en produisant deux tableaux de résultats (l'un pour le secteur résidentiel, l'autre pour le secteur ICI-CD) sur lesquels apparaissent, par municipalité, les tonnages par catégories de matériaux, les pourcentages actuellement valorisés et les objectifs de la Politique 1998-2008. Ces tableaux-synthèse permettent ainsi de déterminer une partie des enjeux, les objectifs de valorisation à atteindre et d'identifier, en partie, les orientations requises pour l'atteinte de ces objectifs.

4.2 Résultats de l'inventaire des matières résiduelles sur le territoire d'application par secteur de la politique gouvernementale

4.2.1 Secteur municipal (résidentiel)

Le tableau 4.1 présente les résultats pour le secteur résidentiel (municipal), ventilé par municipalité et par catégories de matériaux. Il faut souligner que cette catégorisation est à deux niveaux : le premier décrit les filières usuelles de valorisation des matériaux, telles qu'employées dans le milieu de la valorisation au Québec; le second niveau concerne la classification des matériaux selon la Politique 1998-2008.

12 Source : Institut national de la statistique, communication personnelle avec madame Nathalie Plante, été 2000.

Tableau 4.1 État d'atteinte des objectifs de la Politique 1998-2008 pour le secteur municipal de la MRC.

Tableau 4.1 (suite)

Les faits saillants qui ressortent de ce tableau (4.1) sont que le secteur résidentiel générerait quelque 9 848 tonnes métriques de matières résiduelles par année (à ce total s'ajoutent 1 481 tonnes provenant de Bromptonville, municipalité qui se trouve toutefois en dehors du territoire d'application). De ce total, 838 tonnes sont valorisées par les services d'Intersan, le reste (9 010 tonnes) allant à l'élimination.

En appliquant les statistiques de Chamard-Criq-Roche (2000) (secteur rural) à ces tonnages, on constate que les matières putrescibles ou compostables (3 988 tonnes) constituent la majeure partie des matières résiduelles produites sur le territoire, soit 44 %. On peut déjà conclure que la valorisation de ces matériaux constitue un enjeu majeur pour la MRC du Val-Saint-François, comme d'ailleurs pour l'ensemble du Québec. **Bien qu'aucun inventaire de la gestion des boues ait été réalisé, aucun tonnage n'a été estimé pour cet élément, d'autant plus que leur valorisation pourrait être rendue difficile s'ils sont contaminés.**

La seconde catégorie en importance est celle des fibres (papiers et cartons) avec un total de 1 635 tonnes approximativement. Cette catégorie est particulièrement importante dans le contexte du PGMR puisqu'elle représente le meilleur potentiel de valorisation. En effet, cette filière de récupération fut l'une des premières à être implantée au Québec à cause de la facilité de valorisation auprès des entreprises de pâtes et papiers et de son fort volume. De plus, elle demeure l'une des filières où il est le plus facile de faire rapidement des progrès significatifs.

Les plastiques sont également importants, puisqu'ils représenteraient 965 tonnes dans le secteur résidentiel et qu'ils sont relativement peu récupérés dans la MRC (7,9 %). De plus, ces matériaux sont aisément valorisables.

Les métaux (630 tonnes annuellement) devront également faire l'objet d'une attention particulière, puisqu'ils sont également peu récupérés (8,4 % en 2000) malgré le fait qu'ils soient relativement faciles à valoriser.

Le reste des matériaux (verre, matériaux composites et les fibres sanitaires) intégrés dans la catégorie « Divers et les encombrants », lesquels représentent 1 567 tonnes métriques), sont plus difficiles à valoriser (seulement 2,5 % sont récupérés), soit en raison du fait que la filière est saturée (verre) ou que leur manipulation nécessite plusieurs opérations (démontage des encombrants et des matériaux composites).

Finalement, les textiles constituent une filière particulière puisqu'elle est souvent associée aux entreprises d'économie sociale ou aux œuvres caritatives. Son potentiel de valorisation est bon et plusieurs comptoirs familiaux oeuvrent dans ce domaine (voir tableau 3.1). Ces activités pourraient tirer profit d'une aide dans le contexte du PGMR.

4.2.2 Secteur ICI-CD

Le tableau 4.2 livre le résultat de l'inventaire réalisé pour le secteur ICI-CD de la MRC du Val-Saint-François. Les quantités générées par ce secteur, qui n'ont pu être estimées par les sondages, ou qui n'étaient pas disponibles à la SGMR du Val-Saint-François, l'ont été par le biais des données du Bilan 2000 de la gestion des matières résiduelles au Québec. Les valeurs par catégories de matériaux ont été ventilées à l'aide des statistiques du rapport de Chamard-Criq-Roche (2000).

Globalement, il y aurait 32 419 tonnes de matières résiduelles qui seraient générées par le secteur ICI-CD dans le territoire d'application (notons que les boues industrielles et municipales ne sont pas incluses). De ce total, 5 210 tonnes sont enfouies au site de canton Melbourne, ce qui signifie que le reste (27 209 tonnes) serait valorisé, représentant ainsi à peu près 84 %. Ce chiffre contraste énormément avec le pourcentage de la valorisation dans le secteur résidentiel, qui n'atteint que 8,5 %. Puisque le sondage a permis de retracer une dizaine de milliers de tonnes, il se peut que la quantité générée soit légèrement surestimée.

Cette portion de l'inventaire met en évidence une disparité entre les statistiques provinciales issues du Bilan 2000 de la gestion des matières résiduelles et du rapport de Chamard-Criq-Roche (2000), d'une part, et les données recueillies lors de la réalisation de l'inventaire, d'autre part. Rappelons que les données provenant de la SGMR sont les seules données absolument fiables pour la MRC du Val-Saint-François, puisque les tonnages sont pesés et non estimés.

Certaines hypothèses peuvent être avancées pour expliquer ces disparités. Les plus plausibles sont :

- que le sondage auprès du secteur industriel surestime les quantités produites. Même si le sondage a été adéquatement réalisé, les lois statistiques indiquent que des écarts peuvent parfois se produire. L'écart de 8 335 tonnes entre ce sondage et le Bilan 2000 milite en faveur de cette explication;
- certains intervenants ne tiennent pas de comptabilités précises des volumes, ce qui fait qu'une partie importante de la récupération n'est pas prise en compte;
- le Bilan 2000 surestime le taux de génération (1,48) pour la MRC du Val-Saint-François. Le fait que les MR résidentielles enfouies totalisent 10 350 tonnes en 2000 pour une population de 28 898 habitants (soit 0,358 tonnes par habitant) rend crédible cette explication.

Tableau 4.2 **Matières résiduelles générées par les secteurs CD et ICI de la MRC du Val-Saint-François, d'après les estimations basées sur les statistiques de la SGMR, Chamard-Criq-Roche, le Bilan des matières résiduelles 2000 au Québec, et l'enquête auprès des industries.**

Toutefois, lorsqu'on réalise un bilan des écarts entre les sources, l'écart global n'est que de 272 tonnes sur un total estimé de 32 419 tonnes. Il y aurait donc possiblement confusion entre les secteurs d'origine des matières résiduelles de la part de certains intervenants.

Quoiqu'il en soit, comme le secteur ICI-CD de la MRC n'est pas desservi par des équipements ou des contrats municipaux, ces matières ne tombent pas automatiquement sous le couvert du PGMR. Toutefois, il est clair que dans l'optique où la MRC du Val-Saint-François entendrait intervenir dans ce secteur, une analyse poussée devra être réalisée afin d'explicitier ces écarts.

4.2.3 Synthèse

4.2.3.1 Bilan de masse

Il y aurait donc un total de 42 769 tonnes de matières résiduelles qui serait générées sur le territoire de la MRC du Val-Saint-François. De ce total, 10 350 tonnes sont issues du seul secteur municipal (résidentiel), le reste (32 419 tonnes), proviendrait du secteur ICI-CD. Dans ce secteur, une large part revient à l'industrie qui générerait 14 621 tonnes, suivie par le secteur de la construction-démolition qui en produirait 11 574, tandis que les secteurs commerces et institutions produiraient chacune 3 103 tonnes additionnelles.

À ce total, il faut ajouter quelque 22 000 tonnes de boues industrielles produites par la papetière Domtar (lesquelles sont valorisées à 95 % en agriculture) ainsi qu'environ 230 tonnes métriques de matières dangereuses résiduelles (boues de peintures et boues de traitements) générées par Bombardier Produits récréatifs et éliminées par Stablex dans des sites autorisés à l'extérieur de la MRC.

4.2.3.2 Valorisation et élimination

Au chapitre de l'élimination, 14 220 tonnes sont enfouies, tandis que le reste (28 549 tonnes) serait valorisé. Du grand total enfoui, 9010 tonnes proviennent du secteur résidentiel (municipal), tandis que 5 210 tonnes proviennent du secteur ICI-CD.

En ce qui a trait à la valorisation, le secteur municipal contribue pour 838 tonnes à la réduction de l'élimination. Pour sa part, le secteur ICI-CD récupère au moins 8879 tonnes, d'après le sondage complémentaire réalisé. Il est probable qu'une partie des matériaux récupérés n'ait pas été convoitée parce que les entreprises ne tiennent pas une comptabilité précise, puisqu'elles préfèrent protéger leur marché en ne divulguant pas toutes les quantités.

4.2.3.3 Cheminement des matières résiduelles

En ce qui a trait aux matières municipales générées sur le territoire de la MRC du Val-Saint-François et qui sont enfouies, le cheminement est simple, puisque qu'elles sont toutes acheminées vers le LES de Canton Melbourne, à l'exception de celles issues de Ulverton (139 tonnes), lesquelles sont acheminées vers le site de Saint-Nicéphore.

Au chapitre des matières valorisées, le cheminement des matériaux est plus complexe, car plusieurs récupérateurs oeuvrent sur le territoire d'application du PGMR (voire dans la même municipalité). La destination des matières n'est donc pas la même selon les récupérateurs et selon les catégories de matériaux.

Les Matériaux Usagés de l'Estrie récupèrent les débris de démolition, les reconditionnent et les remettent sur le marché à un centre de matériaux situé à Saint-Denis-de-Brompton. Une entente récente, entre Bombardier Produits récréatifs et Gaudreau, permet de récupérer environ 2 000 tonnes métriques de papier, de carton, de bois et de plastique, lesquelles sortent du territoire de la MRC et sont acheminés vers Victoriaville. Par ailleurs, le papier/carton recueilli par Papiers Grimard se retrouve chez des papetières comme Cascades, Kruger ou Papiers Alliance de Donnacona. Papiers Grimard effectuent aussi un peu de compostage des papiers déchiquetés.

Une certaine quantité est acheminée vers Récupération Saint-Hyacinthe, par le biais de Récupération Paul Carignan. Les entreprises Turcal, Matrec et Intersan recueillent aussi une partie des matériaux qui sont expédiés respectivement vers Montréal pour les deux premières et vers le centre de tri de Sherbrooke pour la dernière. Tel que mentionné précédemment, les boues industrielles de Domtar sont valorisées à différents endroits à des fins agricoles.